



MUNICIPALITÉ D'OTTER LAKE MUNICIPALITY
Réunion extraordinaire / Extra ordinary meeting
Procès-verbal / Minutes

Mardi le 20 décembre 2011

À la session extraordinaire du Conseil de la Municipalité d' Otter Lake, tenue à la date susmentionnée à 20H00, au 15, avenue Palmer (Bureau Municipal), et à laquelle sont présents Son Honneur le Maire Monsieur GRAHAM HAWLEY; Mesdames les Conseillères NANCY DAGENAIS, CLAUDIA DUBEAU et Messieurs les Conseillers JACQUE GAUTHIER, CLAUDE PICHÉ , LÉON LANCE, tous formant quorum sous la présidence du Maire.

ABSENTS: Conseiller Victor Bisson (Motivée)

La Directrice générale Madame ANDREA LAFLEUR est aussi présente.

162-12-2011

Monsieur le Maire après avoir constaté qu'il y a quorum ouvre la session.

163-12-2011

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER
ET RÉSOLU A L'UNANIMITÉ JACQUE GAUTHIER

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé.

Adopté

164-12-2011

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLÈRE
ET RÉSOLU A L'UNANIMITÉ LÉON LANCE

Que la municipalité d'Otter Lake accepte la soumission d'Art Fleming & Fils Entreprise Ltée pour compléter les réparations et l'installation d'une nouvelle conduite d'eau à un frais maximum de \$99,500.00.

Adopté



MUNICIPALITÉ D'OTTER LAKE MUNICIPALITY
Réunion extraordinaire / Extra ordinary meeting
Procès-verbal / Minutes

165-12-2011

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLÈRE
ET RÉSOLU A L'UNANIMITÉ CLAUDIA DUBEAU

Que la municipalité d'Otter Lake paye les frais de la compagnie Aqua Data pour leurs services sur la localisation de la fuite dans la conduite d'eau à un frais d'environ 2,500.00\$.

Adopté

166-12-2011

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLÈRE
ET RÉSOLU A L'UNANIMITÉ NANCY DAGENAI

Que la municipalité d'Otter Lake accepte à payer les frais de la compagnie Promark pour leurs services pour déterminé la profondeur de la conduite d'eau à un frais d'environ 2,500.00\$.

Adopté

167-12-2011

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLÈRE
ET RÉSOLU A L'UNANIMITÉ LÉON LANCE

Que la municipalité d'Otter Lake donne l'autorisation a CIMA de complété la programmation et un plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau sous le programme TECQ 2011-2012-2013, a un frais maximum de 25,000.00\$. CIMA sera aussi responsable de faire le contact avec MAMROT pour faire sur des admissibilités pour avoir droit à la subvention.

Adopté



MUNICIPALITÉ D'OTTER LAKE MUNICIPALITY
Réunion extraordinaire / Extra ordinary meeting
Procès-verbal / Minutes

168-12-2011

IL EST PROPOSÉ PAR CONSEILLER
ET RÉSOLU A L'UNANIMITÉ

JACQUE GAUTHIER

QUE la réunion soit levée à 20H05.

Adopté

GRAHAM HAWLEY, Maire

ANDREA LAFLEUR, Directrice générale